

# Procès Verbal

## de l'Assemblée des Délégués de la FSTB

Lieu et date : A la Ferme du Manoir, Nyon, le 25 juin 2010 à 19h00

L'Assemblée des Délégués (AD) débute à 19h. Nathanaël salue l'assemblée et demande à tout le monde de se présenter. Il rappelle que Florian et David arriveront en retard.

### 1. Appel

- **Présents**

- Comité FSTB (Nathanaël Khodl, David Sandoz, Xuyên Ta Thi et Florian Welti)
- Candidats au comité (Thibaut Collioud et Alain Vorpe)
- Lorain Freléchoux qui s'occupe de prendre le PV.
- TBC Lancy (David Monteiro et Lionel Prod'hom)
- TBC Meyrin (Romain Prod'hom et Odile Magnenat)
- TBC Chavannes (Delphine Thuillard et Jean-Claude Favre)
- TBC Nyon (Erol Kurtbelen et Olivier Brülhart)
- TBC Genève (Daniel Buschbeck)
- TBC Fribourg (Daniel Hofstetter et Sébastien Gummy)
- TBC Uni-Neuchâtel (Jérôme Leclère et Christine Hahn)
- TBC Plaine de l'Orbe (Heidi Bovet et Yvette Marschall)
- TBC Val-de-Ruz (Alain Collioud)
- TBC Carouge (Guillaume Charpentier)
- TBC Morges (Marc Genton)
- TBC Vernier (Claudio Podda)
- TBC Lausanne (Valentin Chapuis et Mélanie Schmocker)

- **Excusés**

- Tchoukball A.D.E, TBC Sion, TBC Vallorbe, TBC Neuchâtel, TBC Chambésy, TBC La Chaux-de-Fonds, TBC Echallens
- M. Michel Favre (président d'Honneur)
- Pas de nouvelles du TBC Les Ponts-de-Martel

### 2. Nomination d'un scrutateur

- Daniel Buschbeck se propose comme scrutateur.
- Le nombre total de voix s'élève à 24 (les délégués du TBC Nyon n'étant pas encore présents).
- Modification de l'ordre du jour. David a oublié d'enlever le point 11 lié au budget qui ne peut pas être accepté vu que les comptes ne sont pas prêts. On propose l'ajout d'un autre point à la place qui serait une information sur les formations J+S

**Résultat du vote : **Accepté** à l'unanimité**

### 3. Approbation du PV de l'Assemblée des Délégués 2009

- Val-de-Ruz se demande où en sont les contacts avec le TBC Sion cités dans le PV 2009.
- Nathanaël répond qu'on en parlera lors de l'approbation du rapport d'activité.  
**Résultat du vote : Accepté avec 22 voix pour et 2 absentions**

### 4. Approbation du PV de l'Assemblée des Délégués Extraordinaire 2010

- Fribourg fait observer que les double négations contenues dans le dernier point de la page 6 du PV de l'AD extraordinaire contredisent les propos tenus. Il demande que le point soit rédigé ainsi « Fribourg pense que la fédération ne doit pas vivre au-delà de ses moyens et qu'il vaut mieux ne pas avoir trop de créanciers. »  
**Résultat du vote : Accepté à l'unanimité**

### 5. Modification du règlement du championnat

- Nathanaël présente les modifications du règlement du championnat.
- Lausanne demande si le règlement sera envoyé assez à l'avance.
- Nathanaël répond que oui.
- Val-de-Ruz pense que c'est une mauvaise idée que le comité exécutif soit l'organe qui approuve les changements du règlement. C'est mieux de laisser décider l'AD.
- Fribourg, Lausanne et Genève sont d'accord et précisent que pour l'arbitrage par contre c'est ok de laisser le comité accepter les modifications.
- Concernant la proposition de laisser monter et descendre des joueurs entre les deux ligue, Lausanne se demande comment cela va être contrôlé et quelles seraient les conséquences en cas de fraude ?
- Nathanaël répond qu'il va mettre au point un système informatisé de gestion des données qui permettra une vérification simple et rapide une fois que les feuilles de matchs seront saisies.
- Lausanne demande s'il existe un point du règlement qui stipule ce qui se passe en cas de non-respect du règlement du championnat.
- Genève répond que c'est l'organe exécutif (le comité) qui décide de la sanction.
- Val-de-Ruz propose d'ajouter un point à la fin du règlement (point 6.3) qui précise que « en cas de non-respect d'un article de ce règlement par une équipe, la Commission des compétitions FSTB décide de la sanction à appliquer »
- Meyrin demande si un recours est possible même après que la feuille de match ait été signée.
- Nathanaël répond que les recours sont possibles, comme indiqué dans le point 1.7 du règlement du championnat
- La discussion part un peu trop sur ce que l'on devrait changer. Fribourg précise que l'AD n'est pas là pour discuter de ça et qu'il y a une commission faite pour ça. Si on est pas d'accord avec certains points, il suffit juste de voter contre.

- Concernant le troisième arbitre à apporter pour les matchs de play-offs, Lausanne se demande si c'est viable de trouver un arbitre supplémentaire. C'est déjà difficile dans trouver deux.
- Nathanaël répond que cela a été possible pour la finale, mais pas encore testé sur tous les matchs de play-offs.
- Lausanne s'est aussi demandé quel niveau d'arbitre est requis pour les matchs de promotion/relégation car ce n'est précisé nulle-part
- Val-de-Ruz répond que c'est effectivement quelque chose qui va devoir être discuté en commission compétitions.
- Concernant le point 1.4.i, il sera voté avec la mention «en cours de saison» en plus.
- Les représentants de Nyon sont arrivés en cours de la discussion élevant le nombre de voix à 26.
- On passe aux votes
- **Article 1.2.a :**
  - **Refusé** avec 4 voix pour, 19 voix contre et 3 abstentions
- **Articles 1.4.d,e,f,g**
  - **Accepté** avec 16 voix pour, 10 voix contre
- **Article 1.4.h**
  - **Accepté** à l'unanimité
- **Article 1.4.i avec la mention «en cours de saison» en plus**
  - **Accepté** avec 24 voix pour et 2 abstentions.
- **Articles 3.5.a,b**
  - **Accepté** avec 24 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention
- **Article 3.5.e**
  - **Refusé** avec 3 voix pour, 6 voix contre et 17 abstentions
- **Article 6.3**
  - **Accepté** avec 18 voix pour et 8 abstentions
- Val-de-Ruz se demande où il est précisé, dans le règlement du championnat, ce qui se passe en cas d'égalité durant les play-offs
- Nathanaël répond que la commission compétition va se charger de vérifier ça.

## 6. Information sur les nouvelles règles du tchoukball

- Nathanaël présente les nouvelles règles du tchoukball de la Fédération Internationale de Tchoukball.
- Ce nouveau règlement est en cours de traduction et sera appliqué dès le début du championnat 2010 – 2011.

## 7. Approbation du rapport d'activités des organes de la FSTB

- Val-de-Ruz ne revient finalement pas sur sa question à propos des contacts qui devaient être pris avec le TBC Sion. Il dit qu'il vaut mieux se concentrer sur l'avenir que sur ce qui a été fait.
- On passe donc à l'approbation du rapport d'activité

- **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité par acclamation**

## **8. Présentation du programme d'activités 2010 – 2011**

- Chaque membre du futur comité présente son programme d'activité sauf Florian qui n'est pas encore arrivé. David s'occupe donc de le faire à sa place.
- Chavannes (Delphine Thuillard) intervient sur le programme d'activité de Florian concernant la régularité de la présence des joueurs aux entraînements. Ayant elle-même eu donné l'entraînement des cellules espoirs, elle précise qu'elle envoyait des e-mails de rappels aux joueurs pour s'assurer de leur présence.
- Lorain Freléchoux, qui est l'actuel entraîneur des cellules espoirs M15, répond avoir aussi envoyé des mails de rappel qui malheureusement ne changent pas le taux de présence à l'entraînement. Il ajoute ensuite qu'à l'avenir, ce point-là sera beaucoup plus pris au sérieux.
- Val-de-Ruz demande si des cours d'arbitres auront lieu car rien n'a été mentionné.
- Nathanaël répond que oui.
- Genève demande à ce que les dates des cours d'arbitres soient communiqués longtemps à l'avance.
- Alain ajoute qu'un comité à cinq pour la FSTB n'est pas facile à tenir et qu'il manque de moyens humains au comité. Il est vraiment important que plus de gens s'impliquent dans la FSTB.
- Nyon pose la question du devenir du gros événement prévu pour les 40 ans de la FSTB et qui a été mentionné à la Conférence des Présidents.
- Nathanaël répond que vu la situation critique qui est subitement arrivée à cause de la démission de la présidente, il ne va pas être possible pour le comité d'organiser cet événement.
- Lausanne pense que ça serait bien d'avoir des demandes claires avec un cahier des charges précis si la FSTB a besoin d'aide afin de distribuer les tâches non-prioritaire par le comité.
- Alain précise que le comité souhaite fixer des priorités.
- Meyrin propose d'afficher sur le site Internet de la FSTB les postes vacants et nécessitant de l'aide.
- Genève pense pas que ce soit une bonne idée car cela ne donnerait pas une très bonne image de la FSTB. On perdrait en crédibilité. La plupart des clubs présents sont d'accord. Si cela se fait, il faut donc le faire avec beaucoup de précautions.

## **9. Elections du président, du vice-président et du comité**

- C'est une élection intermédiaire ayant pour but de fixer un comité stable la saison prochaine.

### **1. Election du président**

- Se propose Nathanaël Khodl
- **Résultat du vote : Accepté avec 21 voix pour, 2 contre et 3 abstentions**

### **2. Election du vice-président**

- Se propose David Sandoz
- **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité**

### 3. Election du comité

- Se proposent Alain Vorpe, Thibaut Collioud et Florian Welti
- **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité**
- Le nouveau comité remercie l'assemblée.
- L'assemblée fait une pause de cinq minutes.

## 10. Présentation du projet de film de Tchoukball Promotion

- Daniel Buschbeck, directeur de Tchoukball Promotion, présente son entreprise.
- Il présente ensuite son projet de film qui est très coûteux, n'a pas pour but de promouvoir le tchoukball, mais d'archiver au mieux le patrimoine du tchoukball suisse.
- Val-de-Ruz pense qu'il faudrait demander de l'argent auprès d'organismes tels que la TSR, la Loterie Romande, Migros, Coop, ...
- Daniel est d'accord avec la remarque de Val-de-Ruz et même s'il y avait pensé, Tchoukball Promotion ne s'est pas assez penché sur le sujet.
- Une demande d'aide auprès de la FITB serait sans succès d'après Daniel.
- Lausanne demande s'il n'est pas possible de trouver de l'argent auprès d'autres fédérations nationales.
- Alain ajoute que si cela ne peut pas être financé maintenant. Les images peuvent quand même être tournées et gardées en archive pour les utiliser plus tard.

## 11. Information sur les formations J+S

- Daniel Buschbeck, expert J+S, informe qu'il faut profiter des cours J+S proposés car ils sont vraiment intéressants.
- Il donne aussi une information sur J+S Kids qui permet de recevoir des subventions de J+S plus élevées que les subventions standard et ce pour organiser un entraînement pour les moins de 10 ans en faisant une formation spécifique.

## 12. Divers

- Nathanaël remercie Xuyên pour sa participation au comité cette saison.
- Les clubs annoncent leurs dates de tournoi que David va mettre sur l'agenda de la FSTB dès que possible.
- Erol, responsable de la coupe suisse, annonce le délai pour inscrire les équipes qui est fixé à la fin du tournoi de La Chaux-de-Fonds.
- David fait la remarque que les salles pour les sélections nationales et les cellules espoirs doivent être réservées très tôt pour pouvoir avoir les plages horaires désirées. Cela se fait fin janvier/début février et les dates sont ajoutées dans l'agenda de la FSTB dès qu'elles sont connues. Si les clubs veulent que la FSTB fasse attention à ne pas placer des entraînements durant leur tournoi, il faudrait donc communiquer les dates de tournoi avant le 15 janvier.

- Plaine de l'Orbe fait une remarque aux autres clubs quant à l'arbitrage des M15 lors de tournois. Il se trouve qu'au tournoi de Neuchâtel une équipe arbitrait une autre équipe du même club et que cela a causé des tensions durant le match. Il faudrait donc faire attention à ce genre de détails.
- Genève aimerait terminer en remerciant le nouveau comité et particulièrement les nouvelles personnes qui s'y engagent.

Fin du comité à 21h45

Président de la  
Fédération Suisse de Tchoukball



Nathanaël Khodl

Auteur du PV



Lorain Freléchoux